

## AU CŒUR DE LA THIÉRACHE, ENTRE BOCAGE ET FORÊT

## Zoom sur les étangs des Moines à Fourmies

Le 16 août 1694, en plein étiage, les villageois de Fourmies se plaignent du manque d'eau : ils ne peuvent moudre leur grain sur place. Et les moines créèrent les étangs...

Les villageois de Fourmies réclament au propriétaire du moulin seigneurial, l'abbaye de Liessies, la création de petits étangs pour servir de réservoirs. En cas de pénurie, il serait alors possible de relâcher de l'eau afin de faire tourner la roue du moulin à farine. Pour cela, les Fourmisiens vendent aux moines une partie de leurs «*aisemens*», des biens communaux situés à plusieurs kilomètres du moulin (situé face à l'Écomusée d'aujourd'hui). En amont du moulin, pour compenser les pertes et le faible débit occasionnés par la distance, un bassin recueillait et stockait les eaux avant de les déverser sur les roues. Les biens communaux achetés, l'abbaye Saint-Lambert fait ériger trois digues par les entrepreneurs Toussaint Maronel et Arnould Chabeau qui construisent un vannage complexe pour contrôler l'eau. Ces chaussées barrent la vallée créée par le ruisseau pour faire monter l'eau, rendant inutile tout creusement. Les travaux coûtent plus de trente-cinq mille livres. Naissent alors les étangs des Moines, en 1696. En 1754, l'abbaye précise qu'elle fera «*le plutôt possible des reversoirs aux deux étangs du haut selon le modèle de celui du bas*». Elle fait

L'étang des Moines au début du XX<sup>e</sup> siècle.

venir 110 900 livres de pierres pour empêcher l'affaissement de la digue. À l'intérieur de la chaussée, est dressé un mur de briques sur lequel s'appuie celui en pierre. Enfin, le cœur de la digue est composé de terre «*duement corroyée*», de l'argile tassée pour rendre la digue imperméable. La partie empierrée de

la digue est maintenue par des contreforts en pierre. Toutes ces transformations indiquent que l'empierrement actuel date certainement de cette époque.

Mis en eau «*pour l'utilité du moulin*», les étangs le sont aussi «*pour le profit particulier que l'abbaye aura des poissons*» grâce à une

«*buzepêcheresse*». La vente du poisson permet d'amortir le coût des travaux. La pisciculture est une activité importante pour l'abbaye qui pêche ses viviers tous les trois ans afin de laisser aux poissons, surtout des carpes, le temps de grossir. Le poisson «*fourmisien*» est certainement emporté à l'abbaye et stocké dans de petits viviers pour conserver le poisson vivant et disponible tout au long de l'année. Il n'existe d'ailleurs aucune trace de fosses ou bacs à poisson à proximité des étangs. En 1810, un réservoir et des coffres à poissons sont pourtant mentionnés à côté du moulin. Les acquéreurs des biens nationaux les ont certainement construits pour profiter du poisson des étangs achetés en même temps que le moulin. Aujourd'hui, les étangs des Moines sont devenus une base de loisirs. La pêche, la plage, le bassin de natation font toujours la joie des petits et des grands. Gageons que cet été, les étangs des Moines pourront accueillir un public nombreux en toute liberté !

STÉPHANE ROELANDT

Un prochain article évoquera les étangs des Moines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



Autel Saint-Nicolas en mai 2021.

## Sauvons la collégiale Saint-Nicolas d'Avesnes-sur-Helpe

Le 5 avril, la collégiale Saint-Nicolas d'Avesnes-sur-Helpe a été victime d'un incendie volontaire. Si la haute tour beffroi de la collégiale Saint-Nicolas domine toujours le paysage, l'édifice est désormais interdit au public.

L'autel Saint-Nicolas, riche de trois tableaux de Louis Watteau (1768), a été réduit en cendres, l'ensemble des décors intérieurs a été altéré, des tuyaux de l'orgue ont fondu. Le choc thermique a provoqué des éclats de pierre sur les énormes piliers, décollé les plâtres des chapelles, les vitraux se sont tordus et les suies ont imprégné tout l'intérieur de l'édifice. Ce drame nous a tous choqués... Maintenant est venu le temps de l'action pour la restauration. Afin d'accompagner la commune d'Avesnes-sur-Helpe, une association «*Sauvons la collégiale d'Avesnes*» ([sca@collegialeavesnes.fr](mailto:sca@collegialeavesnes.fr)) a été créée. Son but est de collecter des fonds pour participer à cette restauration, consciente que les aides des différents organismes d'État ne suffiront pas.

Grâce à votre générosité, les fidèles retrouveront leur église. La collégiale Saint-Nicolas sera à nouveau la fierté des Avesnois et des amateurs d'art et d'histoire. Un grand merci à tous pour vos dons (déduction fiscale de 66 %).

MARIE-FRANÇOISE POTIER-TALON,  
MEMBRE DE LA SCA

## POUR SOUSCRIRE

**Chèque à l'ordre de SCA**  
(Sauvons la collégiale d'Avesnes) :  
SCA - la Mairie, 13 pl. du Général Leclerc,  
59 440 Avesnes-sur-Helpe.  
**Fondation du Patrimoine** : souscription  
à l'adresse suivante : [www.fondation-patrimoine.org/les-projets/collegiale-saint-nicolas-davesnes-sur-helpe](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/collegiale-saint-nicolas-davesnes-sur-helpe)



Autel Saint-Nicolas en 2007.



Le château d'Obies.

## «Art et Histoire» sera bien au rendez-vous cet été

Comme toutes les manifestations drainant un vaste public, le rendez-vous d'art, d'histoire et de solidarité d'APF France handicap a dû s'adapter aux contraintes liées à la Covid-19 ; en 2020, un seul rendez-vous avait été programmé, au Pont-de-Sains.

Cette fois, précautions et concertation prises et avec l'assouplissement des mesures de prévention, le comité d'Art et Histoire pourra donner un double rendez-vous, selon la formule habituelle : visite guidée et commentée des lieux avec Ph. Tabary, exposition d'artistes rassemblés par Alain Bock, vente de tartes au sucre, bière locale et jus de pomme, cidre, poiré de la région dans le parc.

Le premier rendez-vous aura pour cadre le château d'Obies, près de Bavay, les 16, 17 et 18 juillet ; le suivant, toujours dans le Bavaisis, le château de Bellignies en pleine mutation, les 20, 21 et 22 août. Comme toujours, ouverture des portes à 14h, dernière visite à 18h30. Entrée : 8 euros (pour les plus de 14 ans) au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Plus de renseignements : [pe.tabary@orange.fr](mailto:pe.tabary@orange.fr)

CONGRÈS MISSION 2021

# Fêtons les disciples missionnaires !

Le Congrès Mission est un salon de l'évangélisation. Depuis cinq ans, il se tenait à Paris. Cette année, pour la première fois, il aura lieu dans dix villes de France, dont Lille, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre.

Cet événement sera un des temps forts de la rentrée. Il réunira les chrétiens de toutes générations confondues et de différentes sensibilités autour de la question : «Comment proposer la foi dans notre société actuelle ?»

Le temps d'un week-end, à travers des ateliers, des conférences, des tables rondes, et un village des associations et mouvements d'Église, chacun sera amené à échanger, réfléchir, se former et partager sur les initiatives et les outils pour annoncer la foi dans son quotidien.

De nombreux témoins et intervenants investis dans la mission viendront nous parler de



thèmes aussi variés que : «Entre préservation et transformation pastorale des paroisses, comment faire ?»; «Comment vivre la mission en famille ?»; «Les réseaux sociaux : quelle

opportunité pour la mission ?»; «Comment témoigner de la vitalité de l'Église en milieu rural ?»; «Évangéliser les campus étudiants, c'est possible !», etc.

Rythmé par des temps de prières, des célébrations eucharistiques et des veillées, le Congrès Mission se veut également un lieu de ressourcement spirituel à l'écoute de l'Esprit saint, une occasion de recharger ses batteries ! La journée du vendredi sera spécialement réservée aux prêtres pour vivre entre eux un temps de convivialité et d'échanges autour de la mission.

Alors, équipes de paroisses, de mouvements

et de communautés, venez et voyez ! C'est une occasion unique de rencontrer les chrétiens des dix diocèses qui participeront au Congrès Mission de Lille : Amiens, Arras, Beauvais, Cambrai, Châlons-en-Champagne, Le Havre, Lille, Reims, Rouen et Soissons...

N'hésitez pas à vous organiser en paroisse pour participer à ce congrès et vous répartir dans les différentes propositions. Vous pourrez ainsi profiter davantage de ce temps fort, en faire un bilan ensemble et repartir certainement confortés, fortifiés, voire renouvelés pour la mission dans vos engagements.

**L'ÉQUIPE DU CONGRÈS MISSION LILLE 2021**

Contacts pour le doyenné :

Michel Leporcq : michel.leporcq6@orange.fr

Jessie Bonderidder : jessiebonderidder@gmail.com



Pèlerinage à Bayeux en 2019.

EN PRATIQUE

## Comment inscrire son enfant au caté ?



Nous t'attendons, toi qui es en CE2 ou né(e) en 2013, que tu sois baptisé(e) ou non, en situation de handicap ou pas, pour découvrir la vie de Jésus. Pour t'inscrire au catéchisme, des permanences sont assurées dans les différents secteurs géographiques. (Attention : les lieux et horaires sont susceptibles d'évoluer selon les restrictions liées à la situation sanitaire.)

	PAROISSE SAINTE-ANNE	PAROISSE SAINTE-CLAIRE	PAROISSE SAINTE-HILTRUDE
Inscriptions	<p><b>Contact :</b> Valérie Dupont &gt; 06 21 30 83 08 ou ktsainteanneavesnois@gmail.com</p>	<p><b>Fourmies Saint-Pierre et Notre-Dame :</b> Maison paroissiale de Fourmies, tous les matins de 10h à 12h &gt; 03 27 60 10 85 Claudette Lengrand &gt; 07 81 75 26 64</p> <p><b>Sains-du-Nord, Rainsars, Ramousies :</b> Martine Duriez &gt; 03 27 59 15 94 ou 06 82 68 59 75</p> <p><b>Wignehies :</b> à l'église le mercredi de 10h à 11h30 Martine Fouan &gt; 06 09 10 66 86</p> <p><b>Anor :</b> Sandrine Mayeux : 06 88 68 21 68</p> <p><b>Féron, Trélon, Glageon, Wallers :</b> Maison paroissiale de Fourmies &gt; 03 27 60 10 85 Catherine Lefebvre &gt; 06 11 61 50 64</p>	<p><b>11 septembre de 9h30 à 11h30</b> au presbytère de Sars-Poteries</p> <p><b>18 septembre de 10h à 12h</b> au presbytère de Solre-le-Château</p> <p><b>Contact :</b> Eloïse Godin &gt; 06 19 83 66 50 ou 03 27 61 39 64</p>
Première année pour les enfants nés en 2013 ou scolarisés en CE2	<p><b>30 août à 20h</b> à la salle de caté de Prisches <b>31 août à 20h</b> à la salle de caté de Cartignies <b>1<sup>er</sup> septembre à 20h</b> à la salle de caté à Etrœungt</p>	<p><b>16 septembre à 14h ou à 19h</b> <b>ou 17 septembre à 19h</b> à l'église Saint-Pierre de Fourmies</p>	<p><b>21 septembre 19h</b> au presbytère de Solre-le-Château</p>
Enfants de 2 <sup>e</sup> année ou entrant en CM1	<p><b>2 septembre à 20h</b> à la salle La Compassion à Dompierre <b>3 septembre à 14h</b> à l'oratoire à Avesnelles <b>3 septembre à 20h</b> à la maison paroissiale à Avesnes</p>	<p><b>3 septembre à 19h</b> ou <b>6 septembre à 19h</b> à l'église Saint-Pierre de Fourmies</p>	<p><b>14 septembre à 19h</b> au presbytère de Solre-le-Château</p>
Enfants de 3 <sup>e</sup> année ou entrant en CM2, qui feront leur première communion en 2022	<p><b>6 septembre à 20h</b> à la salle de caté de Prisches <b>8 septembre à 20h</b> à la salle de caté d'Etrœungt <b>9 septembre à 20h</b> à la salle La Compassion de Dompierre <b>10 septembre à 20h</b> à la maison paroissiale d'Avesnes <b>13 septembre à 20h</b> à la salle de caté de Cartignies</p>	<p><b>9 septembre à 19h</b> ou <b>10 septembre à 19h</b> à l'église Saint-Pierre de Fourmies</p>	<p><b>17 septembre à 19h</b> au presbytère de Solre-le-Château</p>
Enfants qui feront leur profession de foi en 2022	<p>La date n'est pas connue à ce jour</p>	<p><b>13 septembre à 19h</b> à l'église Saint-Pierre de Fourmies</p>	<p><b>6 septembre à 19h</b> au CIP de Solre-le-Château</p>